

Equipe de direction élargie	<ul style="list-style-type: none"> Principal : M. Burille, demande de rendez-vous via le secrétariat de direction Principal-adjoint : Mme Laboile Adjoint-gestionnaire : M. Gondouin CPE : Mme Deléglise 											
Secrétariat	Secrétaires	Horaires d'ouverture au public	Mercredi	Téléphone	Mail							
	Direction : Mme Prot	8h/12h – 14h/17h15	8h/12h15	05 61 03 24 10	0090546v@ac-toulouse.fr							
	Elèves : Mme Savignol		Fermé	05 61 03 24 19	Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr							
Structure pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Personnels : Enseignants (37), AED (6), AESH (13) <table border="1"> <tr> <td>Classe</td> <td>Elèves</td> <td>Professeur principal</td> <td>Suivi</td> </tr> <tr> <td>3e 1</td> <td>28</td> <td>M. Gouy</td> <td>M. Burille</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Professeur documentaliste : M. Fauthoux Enseignant Référent de Scolarisation (Elèves avec handicap reconnu par la MDPH) : Mme Taillefer 				Classe	Elèves	Professeur principal	Suivi	3e 1	28	M. Gouy	M. Burille
	Classe	Elèves	Professeur principal	Suivi								
3e 1	28	M. Gouy	M. Burille									
Vigipirate	 <ul style="list-style-type: none"> Se présenter au secrétariat de direction : noter votre nom et le motif de votre venue, présenter une carte d'identité Si RDV, le préciser afin que la personne concernée puisse être prévenue 3 exercices incendie prévus. Le 1^{er} = 18/09/2023 (Vicdessos) et 20/09/2023 (T/A) 3 Plans Particuliers de Mise en Sécurité <ol style="list-style-type: none"> Avant Toussaint : rupture barrage 4/12 : Confinement risque intrusion Si vous êtes présent ce jour, merci de coopérer et de respecter les consignes qui vous seront données 											
Horaires	Ouverture	7h45	S1	13h05 si cours ou activité								
	M1	8h – 8h55 (sauf le lundi)	S2	14h – 14h55								
	M2	8h55 – 9h50	S3	14h55-15h50								
	Récréation	9h50 -10h05	Récréation	15h50 – 16h05								
	M3	10h05 – 11h05	S4	16h05 – 17h								
	M4	11h05– 12h	Récréation internes + goûter	17h – 17h30								
	Pause méridienne	12h – 14h	Etude du soir	17h15 – 18h15 puis déplacement vers l'internat								
Vie scolaire	<p>Le règlement intérieur s'impose à tous. Le Carnet de liaison : à renseigner et à consulter très régulièrement.</p> <p>3 régimes de sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Internes, dits externes surveillés sur les horaires du collège : 8h/12h (sauf le lundi 9h) et 13h/18h15 sauf le vendredi (17h) Demi-pensionnaires ou externes <ul style="list-style-type: none"> Autorisé : sortie à la fin des horaires prévus dans l'emploi du temps après 13h pour les demi-pensionnaires ou 12h pour les externes. Non autorisé : présence de 8h à 17h sauf lundi 9h à 17h. 											
	Service gestion M. Gondouin (intendance)	<ul style="list-style-type: none"> Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h/12h30 et 13h30/17h ; mercredi : 8h/12h Règlement de la demi-pension et de l'internat : voir le directeur M. Gastaldello, CCHA Règlement des factures, sorties ou voyages.... => RIB : pour remboursement du collège si besoin 										
Bourses collège : du 1 ^{er} /09 au 19/10/2023	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser Educonnect : cf. ENT ou https://teleservices.education.gouv.fr/ Rendez-vous avec Mme Savignol au 05.61.03.24.19 ou par mail : isabelle.savignol@ac-toulouse.fr 											
Elections	<ul style="list-style-type: none"> 22/09/2023 : Établissement de la liste électorale 2/10/2023 minuit : Dépôt des candidatures, si modifications avant le 4/10/2023 minuit 6/10/2023 minuit : Remise du matériel de vote préparé par les associations de parents 13/10/2023 : Vote au collège (salle en face du CDI) ou par correspondance 											
Conseil d'administration	<p>Composition : 24 membres dont 6 représentants des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 membres de droit : Principal, Principal-adjoint Adjoint gestionnaire, CPE. 1 représentant de la collectivité territoriale de rattachement : Conseil départemental 1 représentant de l'intercommunalité 1 représentant de la commune 		<ul style="list-style-type: none"> 2 représentants qualifiés des milieux sociaux et économiques : 6 représentants des personnels enseignants, AED, AESH 2 représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (TOS) 2 représentants des élèves 6 représentants des parents 									
5/6 réunions par an												
Infirmier	Mme Gourrier : Mardi											
Assistante sociale	Le personnel sera nommé le 9/10/2023											
Accompagnement s adaptés au besoin de l'élève	PAI Mme Chaussé-Vezinet : médecin scolaire Mme Gourrier: infirmière		PPS Le chef d'établissement Le professeur principal Mme Taillefer, Enseignant Référent des Elèves en Situation de Handicap (ERSH)									
	PPRE Le professeur principal		PAP Le professeur principal									
Le rôle des parents est essentiel	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les devoirs et les apprentissages des leçons régulièrement Echanger dès que besoin avec lui et le professeur principal à propos de ce qu'il vit Participer aux rencontres parents-professeurs <ul style="list-style-type: none"> 22 septembre 2023 Conseils de classe : <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} trimestre : semaine du 27/11/2023 + réunion décembre 2023 2^e trimestre : après les vacances d'hiver + réunion en mars 2024 3^e trimestre : fin juin 2024 											

DNB

Les épreuves du diplôme national du brevet comprennent quatre écrits et un oral

<https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

Entraînement écrits :

DNB blanc n° 1 :
14/12/2023 et
15/12/2023
DNB blanc 1°2 : mai
2024

Entraînement oral :
Février/mars : choix
du sujet
Avril/mai :
entraînement
Oral DNB : 12 juin
2024

ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | **100 POINTS**
ou
25 min. | oral collectif | **100 POINTS**

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

- MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points
- MAÎTRISE FRAGILE → 25 points
- MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points
- TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉTAPES DU BREVET

- à partir de novembre**: Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement.
- début avril**: Épreuve orale
- fin juin**: Épreuves écrites
- début juillet**: Résultats du brevet
- septembre octobre**: Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS
Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet. Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.
2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle. À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE
Ministère de l'Éducation nationale - janvier 2018

Calendrier Orientation		Actions	Objet
Réflexion sur le projet d'orientation	Toute l'année	Echanger avec votre enfant + voir Psy'En : Mme Sudre Site ENT du collège : <u>L'orientation : Le parcours Avenir</u>	Réfléchir sur le projet d'orientation. Toutes les informations sur l'ENT : https://sabarthes-montcalm.mon-ent-occitanie.fr/vie-de-l-eleve/parcours-avenir-orientation/
	Mi-octobre à novembre	Avant les vacances de Toussaint : distribution des conventions + Recherche de stage et signature des conventions	
	Novembre	Conseil de classe : 1 ^{ère} réflexion sur les choix d'orientation en lycée général technologique ou professionnel	
	Du 18 au 22 décembre	Séquence d'observation en milieu professionnel pour tous les élèves des classes de troisième	
	Janvier	Compte-rendu de stage	
1-Recueil des intentions d'orientation et avis provisoires 2- Échanges avec les PP 3- Recherche très active	Février à Avril	Mini-stages en LP + Portes ouvertes lycée	Mieux connaître les filières, les formations et débouchés
	Mars	Conseils de classe	Avis favorable, défavorable ou réservé sur l'orientation envisagée : Saisie les vœux sur Educonnect=> Orientation
		Réunion orientation avec proviseurs et Psy'En Rencontre parents / professeurs	S'informer et échanger pour décider
Choix d'orientation définitifs	Mai	Derniers ajustements avec le professeur principal	Définir très précisément le projet <u>Utilisation du Téléservice Affectation</u>
	Juin	Conseils de classe	Avis définitif : favorable ou défavorable
Rôle du professeur principal (PP)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne le suivi des élèves d'une classe et prépare les synthèses des bulletins trimestriels aux conseils de classes. • Prépare l'orientation, en liaison avec la Psy-En (ex. conseillers d'orientation-psychologues), et en concertation avec les parents. • Anime l'heure de vie de classe à raison de 10h par an. <p><i>Le professeur principal est le professeur privilégié qui fait le lien entre la famille, l'élève, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la direction. C'est lui qui connaît le mieux votre enfant.</i></p>		
Devoirs faits	<ul style="list-style-type: none"> • Un adulte aide votre enfant à s'avancer dans l'apprentissage des leçons et de la réalisation des devoirs • L'accord des familles est nécessaire. Créneau en fonction des disponibilités des professeurs 		
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 13h/13h55 : Lecture • Mardi 13h/13h55 : en cours de réflexion à construire avec les élèves • Jeudi, 13h/13h55 : Ecocitoyenneté : jardin... • Vendredi 13h/13h55 : chorale 		
Les associations	<u>UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire</u> : début 11/09/2023 AG : courant octobre 2023 ; Cotisation : 20 € Mercredi AM : Badminton, sports collectifs, tennis de table, VTT ...		<u>F.S.E : Foyer Socio-éducatif</u> AG : octobre 2023 ; Cotisation : 10€ Participation financière : Voyages et sorties scolaires